

DOCUMENTATION POUR LES MÉDIAS

## Premier rapport annuel SuisseEnergie

### 1. Un bilan mi-figue, mi-raisin

Pour sa première année, le programme SuisseEnergie peut mettre à son actif les 5,2 % d'économies (2000: 4,6 %) réalisées sur la consommation totale d'énergie. Ce résultat a été obtenu en grande partie grâce aux produits lancés dans le cadre d'Energie 2000 et maintenus dans le nouveau programme. En 2001, SuisseEnergie a permis de générer des investissements à hauteur de 800 millions de francs suisses environ et a suscité un volume de travail équivalant à près de 4700 personnes-années. Les mesures prises ont également permis de ralentir la progression de la consommation d'énergie, sans toutefois y mettre un frein. L'année dernière la consommation d'énergies fossiles a progressé de 1,3 % et celle d'électricité de 2,6 %. Il y a donc loin de la coupe aux lèvres – sauf, et c'est réjouissant, pour les énergies renouvelables.

Le programme dispose d'un budget de 55 millions affecté aux solutions d'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies renouvelables qui renferment le potentiel le plus élevé. Cette somme est peu considérable en regard du volume des marchés que le programme est censé influencer: le marché de l'énergie pèse 24 milliards de francs, celui de l'immobilier 18 milliards, tandis que celui de l'automobile brasse 78 milliards.

Cela dit, toutes les attentes n'ont pas été satisfaites. Ainsi, l'élaboration de conventions avec les secteurs économiques nécessite plus de temps que prévu. Celles qui s'appliquent au domaine du bâtiment manquent d'attrait. Il y a lieu également d'améliorer la collaboration avec nos partenaires. De même, les collectivités publiques ne disposent souvent pas des moyens qui leur permettraient de réaliser des projets exemplaires.

### 2. Tirer les leçons des expériences réalisées

Les expériences réalisées dans le cadre d'Energie 2000 ont conduit à renforcer l'organisation de SuisseEnergie. Ses activités se répartissent en quatre secteurs: collectivités publiques et bâtiment, économie, mobilité et énergie renouvelables. Les priorités vont aux domaines suivants:

- Dans les *bâtiments*, des techniques intelligentes et le standard MINERGIE permettraient de diviser par deux le besoin en énergie d'un bâtiment conventionnel.
- S'agissant de la *mobilité*, la généralisation du mode de conduite Eco-Drive® permettrait de réduire de 10 à 15 % la consommation de carburant des automobiles. La convention conclue récemment avec la branche automobile vise de son côté à

diminuer la consommation moyenne des voitures neuves de 24 % jusqu'en 2008. Enfin, le 1<sup>er</sup> octobre 2002 a vu l'introduction de l'étiquetteEnergie pour les véhicules à moteur (une étiquette analogue existe déjà pour les appareils électroménagers).

- Seule la moitié du bois provenant des forêts suisses est utilisée. Si la totalité des réserves était consommée, on pourrait réduire de 8 % la consommation globale d'énergie fossile. Un montant de 45 millions de francs (crédit Lothar) a spécialement été débloqué à cet effet.

### **3. Le mandat légal**

Le programme SuisseEnergie, approuvé par le Conseil fédéral le 17 janvier 2001, a pour fonction de remplir les mandats constitutionnel et légal visant à encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables. Ce faisant, il doit instaurer un approvisionnement énergétique durable dans notre pays.

La loi sur l'énergie confie l'exécution de tâches importantes aux cantons et aux agences privées. Alors que les premiers ont adopté une stratégie commune dans le cadre de SuisseEnergie et lancé leurs propres programmes d'encouragement, les seconds ont conclu des contrats de prestations pluriannuels. Une directive sur les conventions prévues par la loi sur le CO<sub>2</sub> et celle sur l'énergie a en outre été élaborée en commun avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC).

### **4. Les perspectives d'avenir**

Les objectifs de SuisseEnergie sont parfaitement réalisables. Le potentiel d'efficacité énergétique est largement suffisant pour nous permettre de les atteindre. La stratégie du Conseil fédéral est adaptée. L'année à venir s'annonce ainsi bien remplie: conclusion de conventions à large portée avec l'économie, définition d'une stratégie dans le domaine des appareils électriques, mise en place d'incitations substantielles en faveur des véhicules économes, du trafic lent et du trafic combiné, élaboration de prescriptions destinées à promouvoir les modes de conduite économes, mise en œuvre de la stratégie des cantons dans le domaine du bâtiment avec le concours de MINERGIE et d'energho. Si ces efforts devaient s'avérer insuffisants à muscler le programme à brève échéance, le Conseil fédéral aurait alors la possibilité d'introduire une taxe sur le CO<sub>2</sub> – mais pas avant 2004 – afin de parvenir aux objectifs fixés.